

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

-----  
MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
DIRECTION DE LA LUTTE CONTRE LA MALADIE,  
LES EPIDEMIES ET LES PANDEMIES

-----  
PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE  
CONTRE LE PALUDISME

-----  
SECRETARIAT PERMANENT

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

-----  
MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

-----  
GENERAL SECRETARIAT

-----  
DIRECTORATE FOR THE FIGHT AGAINST  
DISEASE, EPIDEMICS AND PANDEMICS

-----  
NATIONAL MALARIA CONTROL  
PROGRAMME

-----  
PERMANENT SECRETARIAT

**COMMEMORATION DE LA 13<sup>ème</sup> JOURNEE  
MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME**

**25 AVRIL 2020**

**DECLARATION DE PRESSE  
DE MONSIEUR LE MINISTRE DE A LA SANTE  
PUBLIQUE**

**Monsieur le Représentant de l'Organisation Mondiale de la Santé ;**  
**Monsieur le Ministre, Secrétaire d'Etat à la Santé Publique en charge de la**  
**lutte contre les épidémies et les pandémies ;**  
**Madame le Secrétaire Général du Ministère de la Santé Publique ;**  
**Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Partenaires**  
**;**  
**Mesdames et Messieurs les Représentants de la Société Civile ;**  
**Mesdames et Messieurs les professionnels des médias ;**  
**Chers Collaborateurs ;**  
**Chers téléspectateurs, auditeurs, Mesdames et Messieurs**

Le Cameroun se joint à la communauté internationale ce 25 avril 2020 pour commémorer la 13<sup>ème</sup> Journée Mondiale de Lutte contre le Paludisme (JMLP). Le thème de cette année est "**Zéro palu, Je m'engage**". Nous tenons à marquer les succès obtenus jusqu'à ce jour dans la lutte contre le paludisme, à souligner la responsabilité de chacun dans l'élimination du paludisme en l'espace d'une génération, et à encourager les leaders politiques à intensifier la lutte afin de nous rapprocher d'un monde sans paludisme. Cette année, les progrès accomplis sont menacés par la pandémie de COVID-19 et nous devons plus que jamais, veiller à la prise des mesures concrètes pour continuer à sauver des vies.

Le bilan fait après ces vingt (20) années de lutte contre ce fléau ravageur, montre une réduction significative de la prévalence de la maladie dans le monde et au Cameroun en particulier. Au niveau national, le taux de prévalence du paludisme est passé de 30% en 2013 à 24% en 2018. Ce résultat est le fruit de la mise en œuvre des politiques et stratégies telles que :

- ✓ la gratuité du Traitement Préventif Intermittent chez la femme enceinte depuis 2005 dans notre pays ;
- ✓ la gratuité du traitement du paludisme simple et grave chez les enfants de moins de 5 ans depuis février 2011 et 2014 respectivement ;

- ✓ la réduction du coût du diagnostic et du traitement de paludisme simple dans les formations sanitaires à moins de 500 F CFA ;
- ✓ la distribution gratuite des Moustiquaires Imprégnées d'insecticide à Longue Durée d'Action (MILDA) aux populations;
- ✓ la Chimio-prévention du Paludisme Saisonnier chez les enfants de 03 à 59 mois dans les régions de l'Extrême Nord et du Nord pendant les grandes pluies, menée depuis 2016.

Malgré ces efforts, le paludisme demeure un problème de santé publique et tend à la hausse depuis 2016. Au total, notre pays connaît environ 6 millions de cas estimés et 11000 décès chaque année, les enfants de moins de 5 ans représentent environ 60% des cas et décès. Selon les données du Programme National de Lutte contre le Paludisme en 2018, **9 396 959** personnes ont consulté dans nos formations sanitaires parmi lesquelles **2 628 191** cas de paludisme ont été enregistrés soit une morbidité de 28% contre 25.9% en 2018. S'agissant de la mortalité, sur les **24 593** décès enregistrés, 4510 étaient attribués au paludisme, soit un taux de 18.3% contre 14.3% en 2018. Selon le rapport mondial sur le paludisme 2019, l'OMS classe le Cameroun au 11<sup>ème</sup> rang parmi les pays les plus touchés par cette maladie.

### **Mesdames et Messieurs,**

Les premières analyses faites pour comprendre les raisons du recul constaté dans la lutte contre le paludisme observé depuis 2016 ont identifié les causes immédiates notamment : la couverture insuffisante en moyens de lutte telles que les moustiquaires et médicaments de qualité ; la faible utilisation des services de santé ; l'implication insuffisante des communautés dans les actions sanitaires; l'insuffisance de la coordination des actions des différents secteurs ; des comportements favorables à l'intensification de la transmission et les menaces telles que la résistance des vecteurs contre les insecticides.

Face à cette situation, le Gouvernement s'est engagé à la nouvelle initiative de l'OMS dénommée «Fardeau élevé à Impact élevé» (« High Burden to High Impact », HBHI) qui vise à remettre les pays et les partenaires au développement sur les rails en vue de l'atteinte des objectifs et des cibles nationales et mondiales. En droite ligne avec cette initiative, le Plan Stratégique National de lutte contre le Paludisme 2019 - 2023 prévoit quatre piliers pour atteindre la réduction significative du paludisme au Cameroun d'ici 2023:

Ces piliers sont :

- i. Le renforcement de la volonté politique;
- ii. L'utilisation stratégique de l'information pour la prise des décisions;
- iii. L'adoption des meilleures politiques et stratégies de lutte contre le paludisme et
- iv. La coordination de la réponse nationale.

### **Mesdames, Messieurs, Chers partenaires ;**

La volonté politique du Gouvernement camerounais à combattre ce fléau n'est plus à démontrer. Pour répondre aux besoins de la lutte contre le paludisme, l'Etat a augmenté le budget consenti à cette lutte pendant les cinq dernières années. Le financement public dans ce domaine est passé de 1.4 milliards en 2013 pour atteindre un pic de 7,1 milliards en 2015. Au total, entre 2013 et 2019, un montant de près de 20 milliards des financements domestiques ont été mobilisés pour la lutte contre le paludisme. Ces ressources nous ont permis entre autres de :

1. Organiser 03 campagnes de distribution des MILDA en 2011, 2015/2016 et 2019 avec l'appui des partenaires ;
2. Organiser des campagnes de chimioprévention des enfants de moins de cinq ans dans les régions éligibles à cette intervention ;
3. Assurer l'approvisionnement des formations sanitaires en intrants pour la prévention et la prise en charge des cas et

4. Assurer le suivi de la mise en œuvre des activités de lutte contre cette endémie à tous les niveaux.

Cependant, beaucoup d'effort reste à faire. Pour la période 2020 – 2023, près de 280 milliards FCFA sont attendus pour financer la lutte contre le paludisme. Nous ne pouvons pas atteindre cet objectif sans augmenter les financements alloués à la santé. Nous comptons également sur la mobilisation des fonds additionnels auprès des collectivités territoriales décentralisées (CTD), du secteur privé et à travers les financements innovants.

Le deuxième pilier du Plan Stratégique actuel prévoit l'utilisation stratégique de l'information pour la prise des décisions. Beaucoup d'efforts sont déployés pour informatiser notre système national d'information sanitaire avec le logiciel DHIS2. A cet effet, nous avons amélioré la surveillance de la maladie, ce qui nous permet de prendre les décisions sur la base des évidences.

Concernant les politiques et stratégies de lutte, 3<sup>ème</sup> pilier de la Stratégie nationale, il s'agit de renforcer:

**La prévention du paludisme** à travers la lutte antivectorielle et l'administration des médicaments aux femmes enceintes et enfants de moins de cinq ans :

S'agissant de la lutte anti vectorielle, dans un contexte comme le nôtre avec des zones à transmission intense et pérenne, nous recommandons l'utilisation systématique des moustiquaires imprégnées à longue durée d'action (MILDA). La troisième campagne de distribution de MILDA a été commencée en 2019 avec pour objectif de distribuer près de 15 millions MILDA. Nous comptons poursuivre cette distribution des MILDA dans les 11 districts de santé restants de la région du Littoral et dans les régions du Nord-ouest, Sud-ouest et Centre avant la fin de l'année. Compte tenu du contexte de la pandémie de COVID-19 dans ces régions, nous allons adapter les stratégies de la campagne afin de respecter les mesures de prévention de cette nouvelle pandémie et des protéger les acteurs de mise en

œuvre. Ceci est important pour continuer à protéger la population contre les conséquences du paludisme.

Quant à la chimioprévention, les femmes enceintes bénéficient gratuitement du traitement préventif intermittent mensuel à partir du quatrième mois de grossesse lors de la Consultation Périnatale Recentrée qui permet de garantir la bonne santé de leur enfant. En plus de ces stratégies de prévention, la campagne de Chimioprévention du Paludisme Saisonnier (CPS) est mise en œuvre dans les régions et de l'Extrême Nord et du Nord) chez les enfants âgés de 03 à 59 mois pendant la saison des grandes pluies (juillet – octobre). Les modalités de mise en œuvre de ces activités en contexte de COVID-19 seront communiquées aux responsables régionaux.

**Concernant la stratégie de prise en charge des cas ;** aujourd'hui, à cause de l'effet protecteur des MILDA, en cas de fièvre, on ne devra plus faire une présomption du paludisme mais plutôt faire systématiquement un test de confirmation. Toutefois, dans le contexte actuel de crise sanitaire où le système d'approvisionnement est surchargé par la distribution des intrants relatifs à la riposte contre le COVID-19, certaines formations sanitaires pourraient se retrouver en rupture de stock des tests de diagnostic rapide. Exceptionnellement, ces formations sanitaires périphériques sont autorisées à faire des traitements présomptifs au lieu de réaliser la microscopie de mauvaise qualité. **Néanmoins, nous avons instruit les responsables sanitaires d'assurer la disponibilité permanente des médicaments essentiels dans les formations sanitaires malgré le contexte de COVID-19 pour éviter une augmentation des autres cas de maladies. Les prestataires sont dotés en équipement de protection individuel pour se protéger et protéger les malades lors de l'administration des soins.**

**Mesdames, Messieurs, Chers partenaires,**

Cette journée commémorative est l'occasion pour chacun de nous de s'interroger sur ce qu'il fait au quotidien pour venir à bout de cette maladie dans son ménage, sa communauté et dans son pays. J'invite de ce fait chacun de nous à faire de la lutte contre le paludisme un défi quotidien dans son entité familiale, communautaire et professionnelle. Le paludisme étant une maladie liée à l'environnement et au comportement, nous voulons soulever l'importance d'une approche multisectorielle en faveur de la lutte. A ces différents niveaux, chaque action, aussi infime soit-elle, compte.

Les résultats enregistrés dans la lutte contre le paludisme jusqu'à ce jour sont les fruits d'une politique de partenariat efficace. En plus de ressources nationales, le Programme National de lutte contre le Paludisme bénéficie, de l'appui des Partenaires Techniques et Financiers notamment le Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme qui a alloué une somme de **101 245 790** euros (soit 66,4 milliards FCFA) au Cameroun pour la lutte contre le paludisme pendant la période 2021 - 2023. Ceci est le résultat d'un Plaidoyer de haut niveau que notre Chef d'Etat Son Excellence Paul Biya a mené en 2019 à Lyon (France), lors de la reconstitution des financements de ce bailleur. Le financement de l'Agence des Etats Unis pour le Développement International (USAID) appelé « President's Malaria Initiative » nous permis de mettre en œuvre une réponse adéquate contre la maladie dans les régions du Nord et de l'Extrême Nord. Nous ne saurons oublier nos partenaires techniques tels que l'OMS et l'UNICEF qui ne cessent d'apporter leur soutien permanent au Gouvernement dans le cadre de la lutte contre le paludisme.

A cet effet, j'ai l'honneur de remercier tous nos partenaires techniques et financier qui nous accompagnent au quotidien dans la lutte contre ce fléau. Nous allons continuer de compter sur votre appui multiforme : technique, logistique, financier pour pérenniser les résultats élogieux obtenus.

**Mesdames, Messieurs,**

Je crois que le temps d'arrêt de ce jour permet à chacun de prendre la mesure du défi que le Cameroun doit relever pour parvenir à inverser la courbe et atteindre les objectifs fixés et je nous connais à la hauteur de le faire.

**Vive la Coopération internationale,**

**Que Dieu bénisse le Cameroun,**

**Je vous remercie pour votre aimable attention. /-**